

Sujet : [!! SPAM] [INTERNET] Projet de réalisation d'une centrale hydroélectrique sur le gave du Cambasque

De : Pascal FLURIN <pascal.flurin@orange.fr>

Date : 20/02/2020 23:27

Pour : pref-centralecambasquecauterets@hautes-pyrenees.gouv.fr

A l'attention de Monsieur Tastet commissaire enquêteur
Monsieur,

En tant que riverain direct du gave du Cambasque au niveau de l'impasse du Séquès et issue d'une vieille famille de médecins thermaux à Cauterets et d'élus de la commune (mon grand père a été maire de la ville et mon père conseiller municipal pendant un quart de siècle notamment au moment de la création de la station de ski et du Parc National), je vous fais part de ma consternation vis-à-vis de ce projet de centrale hydroélectrique sur le gave du Cambasque. Tout d'abord il est nécessaire de rappeler que les responsables de Cauterets se sont en effet toujours opposés avec la plus grande vigueur à toutes les menaces de dégradation du patrimoine naturel de nos vallées.

A partir de 1949 EDF proposa alors un nouveau plan de captation des Gaves des hautes vallées de Cauterets. Les ingénieurs faisaient miroiter les avantages qui en résulteraient pour Cauterets : financement par EDF de la moitié du téléphérique du Lys alors en projet, construction d'une route dans la vallée du Lutour jusqu'au lac d'Estom, création de nombreux emplois et augmentation des taxes versées à la commune...

CAUTERETS mobilisa alors toutes ses énergies pour s'opposer à un projet aussi dangereux pour la vallée. Au nom de la Société médicale de Cauterets, son président soulignait dans son rapport, les risques énormes que ces travaux faisaient courir aux sources thermales (15 juillet 1949). Présentant ce rapport au conseil municipal, le docteur Henri Flurin, le 1er août 1949, déclarait "être formellement opposé à tous travaux, même dans la vallée du Cambasque, le lac d'Ilhéou paraissant, selon certaines théories sérieuses, être à l'origine de l'important groupes des sources thermales de La Raillère. Il soulignait aussi" l'importance, souvent méconnu, du point de vue climatique de l'effet des Gaves et cascades, aussi bien dans l'atmosphère qu'en sous-sol, ainsi que la nécessité d'un courant important dans le gave pour l'hygiène de l'agglomération et son aval".

A l'heure du réchauffement climatique quelle importance prend cette sentence. Par temps de canicule quel bonheur d'avoir un des derniers gaves sauvages avec son débit naturel entier où l'on peut se rafraîchir et se baigner dans ses vasques. En outre le gave du Cambasque est un haut lieu de la pêche en eau vive où la truite fario se reproduit et est alviné par la pisciculture et la fédération de pêche de Cauterets et des Hautes-Pyrénées qui ne tardera pas à se manifester sur la nuisance que représente un tel projet. Certains des clients de mon gîte viennent spécialement pour pêcher sur le gave du Cambasque et tous apprécient la fraîcheur et le "chant" de la cascade. De plus le chemin de grande randonnée GR10 extrêmement fréquenté une grande partie de l'année longe le gave du Cambasque qui en constitue un des principaux attraits paysager et touristique : un captage de 90% du cours d'eau dévaloriserait gravement et de façon irréversible cette randonnée. Étant accompagnateur en montagne j'amène depuis 30 ans des clients par ce chemin notamment pour les amener aux ruchers Ballot Flurin où nous pratiquons l'apiculture biologique depuis 40 ans juste au bord du gave du Cambasque où nos abeilles ont un besoin vital du cours d'eau libre dans son entier.

Nombreuses sont les espèces protégées qui vivent en symbiose avec le gave : les microcentrales font obstacle à la migration des poissons, bloquent le flux des sédiments, déforment le biotope, modifient l'aspect et les bruits de cascades, ils sont accusés de tuer les rivières et la pêche.

Sur les 11 espèces évoquées, 7 sont protégées intégralement, et une autre l'est partiellement. Parmi elles, l'ours brun, le Desman, la Loutre, la Barbastrelle

et le Murin de Bechstein. De plus l'Ours brun est aussi repéré comme espèce en danger critique d'extinction, et le Desman et le Murin en quasi menacé au niveau français.

Le gave de Cauterets est donné comme habitat favorable au Desman. La carte des secteurs les plus favorables donne le Cambasque avec un probabilité de présence supérieure à 0,7.

Pour les oiseaux le cingle plongeur et la Bergeronnette des ruisseaux sont menacées par ce projet au niveau de leur aire de repos et site de reproduction. Les amphibiens sont nombreux dont le Calotriton, le crapaud accoucheur, la salamandre tachetée et la grenouille rousse.

Un habitat de zone humide :Megaphorbiaies pyrénéo-iberiques, localisées le long gave et des talus de sentiers en partie haute du projet sans mesure compensatoire.

Le gave du Cambasque est identifié comme réservoir de biodiversité mais il est également identifié comme réservoir de biodiversité à remettre en bon état. Le dossier ne démontre pas que l'hydroélectricité est la seule source d'énergie renouvelable envisageable :par exemple le photovoltaïque. Le classement visait à faire face à des volontés répétées d'aménagement hydrauliques susceptibles de porter atteinte à la valorisation thermique du site.

D'un point de vue géologique aucune étude ne prend en compte la nature extrêmement instable de ce terrain morainique et schisto-calcaire propice au glissement de terrain notamment dans la partie sous la ferme Basque et sous la route du Cambasque, qui a du d'ailleurs subir des travaux de soutènement récemment en face de la Ferme. Aller creuser une tranchée de 1.8km dans ce terrain pourri relève de l'inconscience. Quant au bilan carbone de ce projet désastreux notamment pendant les 18 mois de travaux il est calamiteux.

D'autre part à l'endroit même où le captage devrait être réalisé c'est-à-dire à la convergence du ruisseau du Cinquet, le 1er février 2015 s'est produit une avalanche historique qui a dévasté toute la zone avec constitution d'une poche d'eau qui menaçait les habitations en contrebas. Le groupe scolaire a du d'ailleurs être évacué. De quoi faire réfléchir mais encore faut-il connaître l'historique et la vraie richesse de ce milieu c'est le privilège de ceux qui le côtoient au quotidien sous tous ses aspects y compris lors des crues du 18 juin 2013.

En vous remerciant cordialement pour votre attention je vous prie d'agréer, Monsieur Tastet, l'expression de mes salutations distinguées
Pascal Flurin 1 impasse du Séquès 65110 Cauterets

1

Envoyé depuis l'application Mail Orange